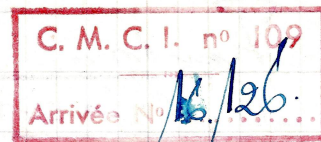


St Pierre le. 20. 1. 1936.



Demande de bon ~~provisoire~~ pour certificat
provisoire pour obtenir la carte de combattant.

a M^r le Commandant du dépôt de 2^{ème} régiment
d'infanterie coloniale à Brett.

État signalétique de mes services.

Affecté au 1^{er} R 38 le 16 janvier 1916. Passé au
6^{ème} R 26 le 8 nov. 1916. Passé au 9^{ème} coloniale
le 27 mai 1917. Fait prisonnier. Blessé le 10 octobre
1917. au secteur d'Herbebois interné en Allemagne.

Malade arrivée au centre de convalescence
de Bordeaux le 13. 12. 18. affecté au dépôt
du 24^{ème} coloniale le 27. 12. 18. Dirige le 11. 2. 19.
sur le D 26 du Havre où il doit s'embarquer
le 15. 2. 19. à destination de St Pierre et Miquelon.
permision de 60 jours. affecté au Bon des Antilles
affecté dans la réserve de la C^{ie} d'inf. coloniale
de la Martinique.

Dans l'attente d'une réponse. Mairie recevoir mon
commandant mes respectueuses salutations

M^r Joseph Lefèvre sous Raymondinaire
Bret St Pierre et Miquelon. Amérique du Nord.

1034

3 FEB 1936

M. Lefèvre

Le Régiment d'Infanterie Coloniale

Trantonis à M. le Lt. Colonel Commandant
le C. M. I. C. n° 109 ^{en lui demandant (par Trantonis)}

réviser le droit du nommé Joseph, Le Tère,
à la carte du combattant, au cours
de sa présence, au 1^{er} R. I. C. de
16 janvier au 1^{er} novembre 1916 puis
au 2^e R. I. C. à partir du 27 mai 1917

Brest, le 4 février 1938
Le Major

(Signature)

CENTRE DE MOBILISATION COLONIAL
D'INF^{te} N° 109 - BREST

Tout retour : Demande à adresser à Monsieur le Président
du Comité Départemental des Anciens Combattants de
la Seine et Marne
vous avez acquis le droit à la carte du combattant
au titre du 2^e Colonial, 2^e Compagnie (I. C.)
aux armées du 28 mai 1917
au 10 octobre 1917
fait parvenir à cette date

Brest le 11 février 1938

LE Lieut-Colonel DARROUX
Com^{te} Centre de Mobilisation Colonial d'Inf^{te} N° 109

252

139

